



Fédération des personnels des services publics et de santé
FORCE OUVRIERE
SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS HOSPITALIERS
SNMH - FORCE OUVRIERE
153-155 rue de Rome 75017 PARIS
snmh.fo@fosps.com

Montpellier le 24 octobre 2023,

Le SNMHFO est régulièrement saisi par des collègues victimes de certains responsables de structures médicales, qui se croient autorisés à contourner les règlements et statuts qui régissent notre profession.

C'est malheureusement de plus en plus fréquent, en lien avec la politique de santé. Ces collègues oublieux de l'importance de l'indépendance nécessaire à l'exercice de la médecine se permettent d'exercer des pressions sur d'autres collègues. Des décisions arbitraires et non statutaires participent de fait à la destruction des services.

Des collègues sont malmenés dans leurs fonctions, leur statut, leurs attributions, leurs affectations dans des services de rattachement, leur accès aux plages de consultations ou de bloc opératoire...etc,

Le dernier exemple nous vient du CHU de Montpellier où, en dehors de toutes les règles, un chef de service a décidé de mettre fin à la mise à disposition de 5 Praticiens Hospitaliers sur l'antenne SMUR de Clermont l'Herault, **sans décisions administratives écrites portées à leur connaissance.** Ces Praticiens sont détachés d'hôpitaux périphériques. Contre leur avis, le chef de service du CHU prévoit de mettre fin à cette organisation en les enlevant brutalement du planning.

Cette décision met en jeu le déroulement de leurs carrières et fragilise le service et le territoire de santé qui souffrent déjà d'un sous-effectif.

Le SMUR où exercent ces médecins, risque d'être particulièrement impacté, à tel point qu'il sera nécessaire de déshabiller d'autres secteurs du SAMU et des urgences pour les remplacer, aggravant ainsi la situation.

Le SNMH FO demande par la présente audience à madame A. Ferrer, Directrice Générale du CHU de Montpellier pour mettre immédiatement fin à ces agissements dans le respect des uns et des autres.

Pour le bureau Occitanie du SNMH FO, le secrétaire général, Dr Cyrille Venet. 06 68 02 80 73.